

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

DELIBERATION N° DEL079-17

L'an deux mille dix-sept, le 25 septembre à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI, Maire, le 19 septembre 2017, s'est réuni à la mairie
en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, S. CUSSIGH, C. EGEEA, C. FERRACIOLI, M. GERACI,
G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. TISON, et MM. J. M. BERINGUIER, P. BERTHOLLET, H. EL GARES,
D. FINAZZO, J-P. GABBERO, G. MORIN, J. PAVAN, Y. PERRIER, C. SERGENT, P. VERRI.

Pouvoirs :

M. BAH Rahim (Pouvoir à Yves PERRIER, en date du 25 septembre 2017)
M^{me} BONNIN-DESSARTS Alberte (Pouvoir à Pierre VERRI, en date du 20 septembre 2017)
M. DUSSERRE Andy (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 25 septembre 2017)
M. FABBRO Jacques (Pouvoir à Michèle BREUILLE, en date du 21 septembre 2017)
M^{me} ROULAND Chloé (Pouvoir à Daniel Finazzo, en date du 24 septembre 2017)

Absents excusés :

M^{me} Nadège AMBREGNI
M^{me} Gisèle GONZALEZ
M. Yann BOUCLIER
M. Stéphane DUBOIS

MME SIMONE BRANON-MAILLET A ÉTÉ ÉLUE SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

**OBJET : Fixation des tarifs pour des recettes perçues par la
bibliothèque François Mitterrand.**

Rapporteur : Isabelle BEREZIAT

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Il est proposé d'arrêter les tarifs pour les recettes perçues par la bibliothèque autres que les
inscriptions comme suit, à compter du 1^{er} octobre 2017 :

Objet	Tarifs
photocopie et impression noir et blanc format A4	0,20 €
photocopie et impression noir et blanc format A3	0,30 €
impression imprimante couleur format A4	0,30 €
impression imprimante couleur format A3	0,60 €
remboursement d'un livre, d'une revue d'un CD ou d'un DVD	Au prix coûtant

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- d'adopter ces nouveaux tarifs,
- de dire que les recettes seront inscrites sur le budget 2017.

Conclusions : la présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 25 septembre 2017.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI.